



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

RAPPORT ANNUEL

2022-2023



À PROPOS DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU CANADA (CPA CANADA)

MISSION :

CPA Canada renforce l'influence, la pertinence et la valeur de la profession canadienne de CPA en agissant dans l'intérêt public, en soutenant les CPA et en contribuant au développement économique et sociétal du pays. Elle vise en outre à être une organisation axée sur les services, soucieuse de ne jamais cesser d'apprendre.

VISION :

Respecté dans le monde entier, le titre canadien de CPA est le titre par excellence dans le milieu des affaires et de la comptabilité.

VALEURS :

CPA Canada incarne les valeurs fondamentales de la profession : agir avec intégrité, favoriser l'excellence, être responsable, travailler dans un esprit de collaboration et faire preuve de respect à l'égard d'autrui.

TABLE DES MATIÈRES

UN MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION	4
UN MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
2022-2023 EN CHIFFRES	14
CONTEXTE.....	16
PERFORMANCE FINANCIÈRE.....	20
ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	23

UN MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION



PAMELA STEER
FCPA, FCA, CFA
PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Le bilan de ma première année comme présidente et chef de la direction de CPA Canada évoque chez moi la gratitude, la loyauté et le respect pour notre profession et notre organisation. Ces derniers mois, pour le moins marquants, ont été jalonnés de défis, de transformations et de belles réalisations pour la profession comptable canadienne.

Mais aussi, à la fois, d'incertitudes, témoin l'annonce de deux de nos partenaires CPA des provinces, des territoires et des Bermudes, le 20 juin dernier, quant à leur intention de se retirer de l'Accord de collaboration, l'accord-cadre établi au moment de la création de CPA Canada, il y a 10 ans.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Tout comme l'ensemble de ses partenaires CPA des provinces, des territoires et des Bermudes, CPA Canada souhaite faire avancer le cadre de gouvernance et accroître la transparence et la reddition de comptes, de sorte que la profession puisse continuer de prospérer, de servir au mieux l'intérêt public et d'attirer de nouveaux membres.

Les défis que vivent les comptables, comme les membres de toute autre profession, ne sont pas circonscrits à l'intérieur de nos frontières. Bouleversements technologiques, incertitude géopolitique et économique, incidence des changements climatiques : ces enjeux appellent une approche unifiée qui transcende les ressorts régionaux.

Avec nos partenaires des ordres de CPA, nous continuerons à nous adapter, à appuyer les normes du secteur et à amener les détenteurs du titre canadien à tirer parti des tendances sectorielles émergentes à l'échelle mondiale et des nouvelles possibilités.

La profession scrute de nouveaux horizons, au-delà de ses domaines d'expertise traditionnels, et fait déjà figure d'éclaireur dans de grandes transformations touchant le milieu des affaires mondial. Sans compter que nous sommes particulièrement bien placés pour répondre aux besoins en évolution d'entreprises de toutes tailles.

Portant un titre respecté dans le monde entier, les CPA sont vus comme des professionnels de confiance hautement qualifiés, qui font preuve de diplomatie et qui favorisent le progrès économique et social, ici comme ailleurs. Cette réputation repose sur une collaboration de longue date avec nos partenaires CPA, dans le souci de soutenir les membres de la profession et de protéger l'intérêt public.

Nous sommes résolu à tracer une nouvelle voie afin de propulser notre profession, mais aussi de soutenir au mieux l'économie diversifiée du Canada sur la scène mondiale.

BILAN DE L'EXERCICE 2022-2023

Ce dernier exercice, CPA Canada a réalisé des progrès mesurables quant à sa culture et à son approche, notamment en affichant sa volonté ferme de se repositionner comme organisation axée sur les services, soucieuse de ne jamais cesser d'apprendre.

Nous poursuivons nos démarches visant à influencer, au nom de la profession, les dossiers fédéraux, nationaux et internationaux. Nous sommes déterminés à promouvoir des politiques et règlements financiers qui protègent le public et favorisent la stabilité économique.

Nous avons également travaillé avec nos partenaires internationaux à la formulation de recommandations et à la défense des intérêts de la profession comptable mondiale, en représentant toujours le point de vue unique du Canada.

À un moment où tous les pays doivent s'adapter à l'évolution des référentiels d'information financière, notre force collective fait du Canada un intervenant d'importance sur la scène de la normalisation internationale. Ensemble, nous pouvons exercer une influence sur l'élaboration de normes qui cadrent avec notre contexte économique unique, et qui visent l'équilibre entre transparence et applicabilité.

Les détenteurs du titre canadien ont une grande influence sur la profession comptable mondiale. Par exemple, nous avons joué un rôle déterminant dans la concrétisation des normes internationales d'information sur la durabilité, qui marquent un tournant.

FAIRE PARTICIPER LE CANADA À L'ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES

AYANT ADRESSÉ SIX MÉMOIRES À DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION ET DE NORMALISATION NATIONAUX ET INTERNATIONAUX, NOTAMMENT AUX ÉTATS-UNIS ET EN EUROPE, CPA CANADA PARTICIPE À L'ÉLABORATION DE NORMES D'INFORMATION SUR LA DURABILITÉ PERTINENTES ET APPLICABLES À L'ÉCHELLE MONDIALE.



La profession canadienne de CPA appuie vigoureusement l'International Sustainability Standards Board (ISSB) depuis sa création par l'International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation en novembre 2021. Son centre montréalais a d'ailleurs démarré ses activités dans les bureaux de CPA Canada en juin 2022.

En juin dernier, l'ISSB a fait un grand pas vers l'instauration d'un environnement d'affaires plus durable en publiant ses deux premières normes, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité (S1)* et *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques (S2)*.

La mise en œuvre de ces normes reposera sur la collaboration et le partage de ressources au sein de la profession. CPA Canada a été nommée partenaire de renforcement des capacités dans le nouveau cadre de l'ISSB visant la création d'une base de référence mondiale inclusive et modulable, peu importe la taille de l'entité.

Les CPA seront là pour aider les entreprises canadiennes à s'outiller et pour fournir une assurance indépendante qui renforcera la confiance à l'égard de l'information sur la durabilité.

Dans le souci d'élargir l'accès aux travaux cruciaux de l'ISSB, nous avons publié des ressources pour aider CPA, gouvernements, gens d'affaires et investisseurs à saisir les tenants et aboutissants de l'information et de la certification en matière de durabilité.

CPA Canada appuie aussi le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID). Établi en juin 2022, il contribuera, avec l'ISSB, à l'élaboration des normes IFRS d'information sur la durabilité, afin que le point de vue des parties prenantes canadiennes soit pris en compte dans les décisions prises sur la scène internationale, et à l'adoption de ces normes au Canada. Voilà un autre exemple qui démontre que les CPA façonnent la profession sur les plans national et mondial.

CPA Canada est résolue à fournir du financement et à partager des ressources – services et personnel – pour soutenir les travaux des conseils de normalisation et de surveillance indépendants au pays, comme elle l'a notamment fait au début des activités du CCNID. C'est grâce à un tel soutien que nous exercerons une influence durable sur la profession, le système financier et l'économie.



RASSEMBLER LEADERS D'OPINION ET EXPERTS TECHNIQUES

CPA CANADA A EU LE PLAISIR D'ACCUEILLIR DES RÉUNIONS DE REPRÉSENTANTS DE L'ISSB ET DE L'IFRS FOUNDATION, TENUES SUR PLUSIEURS JOURS, ET D'ORGANISER, AVEC CETTE DERNIÈRE, DES ÉVÉNEMENTS SOULIGNANT L'INAUGURATION DU CENTRE DE L'ISSB À MONTRÉAL.

Le 28 juin 2022, à l'occasion de la première réunion des administrateurs de l'IFRS Foundation à Montréal, la vice-première ministre et ministre des Finances, l'honorable Chrystia Freeland, et Montréal International ont signé un protocole d'entente visant à obtenir du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec un soutien financier destiné à l'ISSB.

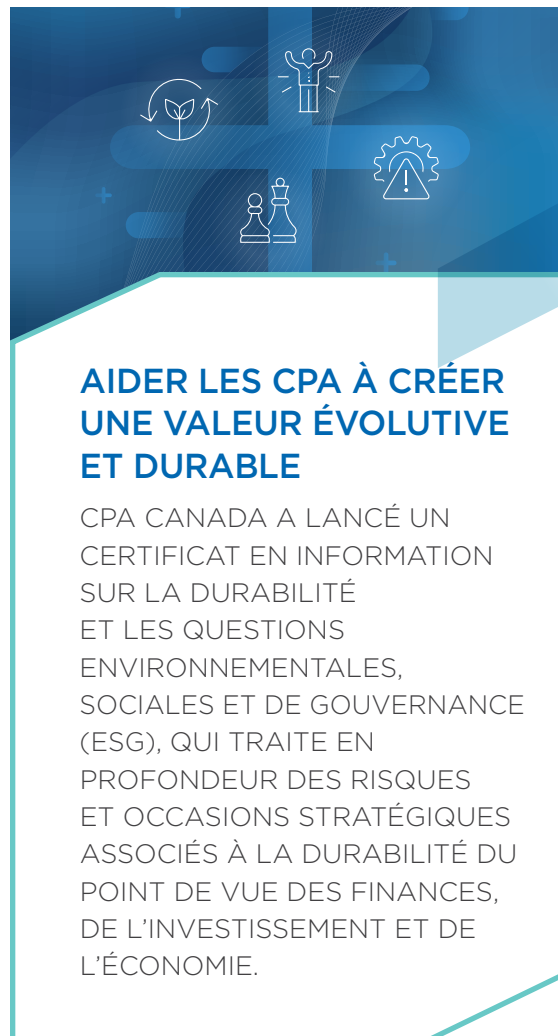
Il incombe à la profession de soutenir la normalisation au Canada. Notre organisation continuera de participer à ce mandat dans diverses sphères : gérance; financement, recrutement et maintien des ressources humaines; et recherche et orientation. Nous sommes fiers d'appuyer ainsi ces travaux essentiels, particulièrement à l'heure où le volume et l'importance de la normalisation s'accroissent vu les nouvelles obligations d'information en matière de durabilité.

Fort heureusement, la mission de préparer la profession canadienne de CPA et le grand écosystème financier pour l'avenir en est une partagée : grâce au dévouement de nos membres et de nos partenaires CPA, nous pouvons bâtir ensemble une profession non seulement prête à vivre le changement, mais prête à le diriger. Nous devons mettre en commun nos compétences avec d'autres leaders du monde des affaires, car c'est ainsi que nous pourrions répondre aux défis et aux occasions à venir.

Je suis fière de faire partie de notre organisation et de notre profession. Chaque jour, je suis à même de constater le travail admirable de nos membres au pays et à l'étranger.

Pour la profession comptable canadienne, l'unité et la collaboration sont des atouts absolument capitaux. En dépassant les frontières régionales et en forgeant un lien national solide, nous amplifions notre influence et veillons à maintenir notre pertinence.

Mobilisons-nous pour partager nos connaissances, notre expérience et nos ressources collectives, afin de propulser notre profession, mais aussi de soutenir au mieux l'économie diversifiée du Canada sur la scène mondiale.



**AIDER LES CPA À CRÉER
UNE VALEUR ÉVOLUTIVE
ET DURABLE**

CPA CANADA A LANCÉ UN CERTIFICAT EN INFORMATION SUR LA DURABILITÉ ET LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (ESG), QUI TRAITE EN PROFONDEUR DES RISQUES ET OCCASIONS STRATÉGIQUES ASSOCIÉS À LA DURABILITÉ DU POINT DE VUE DES FINANCES, DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'ÉCONOMIE.

UN MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



RICHARD OLFERT

F CPA, FCA, CMC, IAS.A
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

En cette période de changements sans précédent, notre profession doit continuer à évoluer si elle veut veiller, encore et toujours, au respect de son engagement : agir dans l'intérêt public, et valoriser le potentiel des CPA d'aujourd'hui et de demain. C'est en misant sur la collaboration, en traçant la voie ensemble, que nous y arriverons.

Pendant mes deux années de présidence, le Conseil d'administration s'est concentré sur deux grands objectifs. Il a d'abord priorisé la transformation de CPA Canada comme gage de son succès futur, en renforçant la reddition de comptes et la transparence et en renouvelant les attentes quant à la valeur procurée aux membres. Avec la nouvelle présidente et chef de la direction, le Conseil et ses comités ont revu les méthodes

d'élaboration, de suivi et d'évaluation des stratégies, plans et rapports de performance. Nous avons cherché, à chaque échelon de l'organisation, des moyens de procurer à la profession un soutien réel et utile, et nous poursuivrons cette analyse.

Nous avons aussi tâché de nous entretenir avec la profession dans le but de convenir du meilleur cadre de gouvernance pour l'avenir. La collaboration entre les différents partenaires est l'assise d'un avenir sous le signe de la résilience. Des discussions constructives se sont poursuivies avec les partenaires CPA des provinces, des territoires et des Bermudes, en vue d'une meilleure adaptation à l'exécution des mandats que leur confère la législation et de leurs partenariats, y compris avec CPA Canada.

Nous nous sommes toujours ralliés à notre désir commun d'instaurer des changements, notamment une transparence et une reddition de comptes accrues au sein de la profession. Nous avons aussi rappelé l'importance d'une profession nationale unifiée agissant dans l'intérêt de tous les membres et de nos partenaires CPA.

Nous croyons fermement que l'unité sert au mieux l'intérêt public et qu'elle est la pierre d'assise de l'essor et de l'attractivité de la profession de CPA. La voie n'est pas toujours simple, mais il reste que nos objectifs communs constituent une force unificatrice pouvant servir de catalyseur à la profession. Cette conviction continuera à guider nos discussions avec l'ensemble des partenaires CPA au pays à la suite de l'annonce du retrait de l'Ordre des CPA du Québec et de CPA Ontario.

Le dernier exercice aura montré toute l'abondance que peut engendrer la profession pour son avenir. CPA Canada, avec les ordres régionaux de CPA, s'est concentrée sur plusieurs dossiers en vue de soutenir et faire avancer la profession.

Dans un monde des affaires en mouvance, nous avons continué à favoriser des partenariats stratégiques avec des associations sectorielles, des établissements d'enseignement et des organisations comptables, comme la Global Accounting Alliance (GAA) et l'International Federation of Accountants (IFAC). En échangeant nos connaissances et en unissant nos efforts, nous pouvons relever nos défis communs, viser des objectifs partagés et faire avancer la profession dans le monde.

MENER DES ÉTUDES CONJOINTES POUR RENFORCER LA PROFESSION COMPTABLE DANS LE MONDE

AVEC L'IFAC, CPA CANADA A EXPLORÉ LES TENDANCES, LES INCERTITUDES ET LES OCCASIONS ASSOCIÉES AU MARCHÉ DES INSTRUMENTS D'EMPRUNT DURABLES, TANDIS QU'AVEC L'INSTITUTE FOR SUSTAINABLE FINANCE, ELLE A EXAMINÉ LA LIGNE DE CONDUITE NÉCESSAIRE POUR CLARIFIER LA MESURE ET LA DÉCLARATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES).



Nous ne devons pas sous-estimer la complexité des défis à relever ni des solutions multifacettes à déployer. Notre monde a besoin de professionnels de confiance et soucieux de l'éthique qui maîtrisent les enjeux de durabilité et l'analyse des données, et qui sont capables de vérifier la fiabilité et la pertinence de divers indicateurs, financiers et autres. À cet égard, les CPA sont mieux placés que quiconque.

Or, au chapitre du recrutement, notre profession voit la concurrence s'intensifier. L'attrait du titre est une question prioritaire dans l'univers comptable, au pays et à l'étranger. Certes, le marché de l'emploi a fondamentalement changé, tout comme les attentes des employés, à la recherche d'un sens à leur travail.

Pour demeurer pertinente et dynamique dans un marché si concurrentiel, la profession doit attirer plus de candidats de tous horizons, ayant des points de vue divers.

Avec nos partenaires CPA, nous avons mené des travaux d'envergure sur le nouveau programme d'agrément, repensé afin que les CPA soient des leaders dans l'économie et la société de demain, tout en maintenant les compétences comptables traditionnelles ainsi que leur mission de protection du public. Dirigé par un comité directeur pancanadien et soutenu par CPA Canada, le projet pluriannuel prévoit de vastes consultations à chaque étape. Le programme sera ainsi plus souple et inclusif; tout en maintenant les critères d'admission rigoureux de la profession, il répondra mieux aux besoins diversifiés des apprenants, des marchés financiers et des gouvernements.

OFFRIR DES SOLUTIONS D'APPRENTISSAGE PLUS EFFICACES ET PLUS INCLUSIVES

CPA CANADA A RÉAMÉNAGÉ LES MODULES DU PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE (PFP) ET DES COURS PRÉPARATOIRES POUR INCLURE DES MANUELS D'APPRENTISSAGE ADAPTATIF OFFRANT AUX CANDIDATS UN CHEMINEMENT PERSONNALISÉ.



L'apprentissage continu est une priorité pour notre profession, et l'une de ses forces. Au cours du dernier exercice, avec les partenaires CPA et des experts techniques, CPA Canada a publié des études et des orientations pour aider les CPA à acquérir de nouvelles compétences et à s'adapter au changement. Elle a aussi offert des occasions de formation souples, notamment des conférences en ligne et en personne.

FAVORISER UNE CULTURE D'APPRENTISSAGE CONTINU

SOUTENUE PAR SES PARTENAIRES CPA DE L'ENSEMBLE DU PAYS, CPA CANADA A TENU SEPT GRANDS ÉVÉNEMENTS ET CONGRÈS OFFRANT AUX MEMBRES DE LA PROFESSION ET À D'AUTRES EXPERTS DU SECTEUR DES OCCASIONS DE RÉSEAUTER, D'ÉCHANGER DES CONNAISSANCES ET D'ANALYSER LES DERNIÈRES TENDANCES ET TECHNOLOGIES.



Une collaboration favorisant la croissance et la stabilité économiques constitue également une priorité organisationnelle. Grâce au Programme de littératie financière, porté par des CPA bénévoles, d'autres organisations comptables, des partenaires communautaires et des commanditaires, nous avons l'occasion d'améliorer la vie de tous nos concitoyens. Experts de confiance, les CPA aident ainsi la population à atteindre l'autonomie financière.

Faisant cause commune, CPA Canada et ses partenaires CPA visent un brillant avenir pour les CPA de même qu'une économie prospère et durable.

En septembre 2023 s'achèvera mon mandat comme président. Ces deux années auront été à la fois exigeantes et gratifiantes. Ce fut un honneur de servir une profession qui m'a tant donné. Je tiens à remercier mes collègues du Conseil, la présidente et chef de la direction ainsi que toute l'équipe de CPA Canada pour leur dévouement et leur contribution continue à l'avancement de la profession et à la création de valeur pour les membres. Mes remerciements vont aussi à mes homologues des provinces, des territoires et des Bermudes pour leur grand dévouement à l'égard de la profession.

2022-2023 EN CHIFFRES

PLUS DE **7 300**

CPA BÉNÉVOLES INSCRITS

Participation à des ateliers de littératie financière, au programme Martin / CPA Canada de mentorat de jeunes autochtones, à un conseil, comité ou groupe de travail de la profession... les CPA appuient celle-ci et leurs collectivités. Le temps, l'expertise et la contribution de ces bénévoles nous sont très précieux.

100 000

PARTICIPANTS À PLUS DE 2 000
ATELIERS DU PROGRAMME DE
LITTÉRATIE FINANCIÈRE

En collaboration avec des CPA bénévoles, ses partenaires CPA, ses partenaires dans les collectivités et ses commanditaires, le Programme de littératie financière a offert au grand public de l'information impartiale, utile et claire pour favoriser une meilleure résilience financière.

PLUS DE **100**

RÉUNIONS

CPA Canada a soumis à l'Agence du revenu du Canada (ARC) et au ministère des Finances des points pertinents pour la profession et le public, afin de façonner un système fiscal plus équitable et plus efficace. Nous avons renforcé notre collaboration avec l'ARC en poursuivant les travaux de comités mixtes qui se penchent sur des questions d'intérêt commun en vue de l'amélioration de ce système.

3 MODULES SUR LA DIVERSITÉ,
L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION
(DEI) CRÉÉS

Pour favoriser l'innovation et viser une profession plus inclusive, diversifiée, équitable et à l'image de la société qu'elle sert, des modules obligatoires sur la DEI (introduction, microcomportements et leurs effets, biais inconscients) ont été ajoutés au PFP des CPA.



RÉDUCTION DE **56 TONNES** DES ÉMISSIONS
DE CARBONE (éqCO₂) GRÂCE À L'ÉLIMINATION
DE PLUS DE **12 MILLIONS** DE PAGES IMPRIMÉES

Le *Manuel de CPA Canada* est passé au format strictement numérique, ce qui nous confère une plus grande agilité pour la publication de mises à jour des normes (comptabilité, certification, secteur public). Les CPA ont ainsi accès à des ressources à jour. Ce changement, conjugué entre autres à la réduction des déplacements et à l'adoption d'un modèle de travail hybride, a aussi permis de diminuer notre empreinte carbone, qui se reflétera dans nos rapports à venir.

16 555

ÉTUDIANTS INSCRITS AU PFP DES CPA, **4 883** ÉTUDIANTS AUX COURS PRÉPARATOIRES ET **6 288** CANDIDATS QUI ONT RÉUSSI L'EXAMEN FINAL COMMUN (EFC)



Ces chiffres reflètent une association fructueuse entre CPA Canada et ses partenaires CPA ainsi qu'une ferme volonté d'uniformiser les programmes. Nous avons ainsi continué à former les leaders de demain, forts des savoirs, des valeurs et des principes déontologiques voulus, prêts à s'investir dans l'économie et la société.

FISCALITÉ : **PLUS DE**

200 000

ACCÈS AU BLOGUE ET À LA PAGE DES NOUVELLES



CPA Canada fournit des indications et des conseils à jour sur les questions fiscales actuelles et futures. Agissant dans l'intérêt public, notre division Fiscalité favorise la mise en place d'un système fiscal équitable, efficace et efficient au pays.



APPRENDRE ENSEMBLE ET CRÉER DES VOIES D'ACCÈS À LA PROFESSION

CPA Canada a poursuivi sa collaboration avec les organisations autochtones en vue d'éliminer les obstacles à la profession pour les apprenants. Avec la section albertaine de l'Association des agents financiers autochtones (AFOA) et l'École de gestion CPA de l'Ouest, nous avons offert le cours d'introduction à la comptabilité générale, qui intégrait notamment un manuel rédigé par des experts autochtones.



Et enfin... le Congrès

L'UNIQUE

Une première en mode hybride, le Congrès L'UNIQUE, tenu avec CPABC, a réuni plus de 2 100 CPA et autres leaders du monde des affaires de partout au Canada pour deux jours de discussion sur des questions cruciales touchant la comptabilité, la finance, le leadership et la fiscalité.

CONTEXTE

Dans un contexte en évolution rapide, CPA Canada entend fournir des services utiles à la profession comptable canadienne, et, notamment, aux ordres des provinces, des territoires et des Bermudes, ainsi qu'à leurs membres et aux parties prenantes.

Ensemble, nous représentons des professionnels hautement qualifiés qui, en tout temps, respectent les normes les plus rigoureuses en matière de comptabilité, de déontologie et de conduite des affaires. Et grâce à notre expertise collective, nous faisons progresser les initiatives de politique publique qui rejaillissent sur la population et qui favorisent le développement économique et social au pays.

Afin d'optimiser l'efficacité future de CPA Canada, les dirigeants et les responsables de la gouvernance tiennent à renforcer les capacités dans les domaines clés. Il s'agit de bien cerner, évaluer et contrôler les risques, dans une optique de gestion et de planification financière rigoureuses. La capacité de réagir correctement et rapidement aux éléments prévus et imprévus est également essentielle à notre succès.

INVESTISSEMENTS DANS LA TRANSFORMATION DES ACTIVITÉS

La profession explore sans relâche des moyens de se moderniser ou de développer de nouvelles formes de valeur. CPA Canada a établi un plan d'investissement dans des initiatives et des secteurs stratégiques ciblés pour jeter les bases des capacités et ressources essentielles à la profession à long terme.

Au cours de l'exercice, des dépenses de 8,8 M\$ ont été engagées pour la réalisation d'initiatives stratégiques adaptées aux besoins futurs de la profession. Le solde de clôture, au 31 mars 2023, de l'actif net grevé d'affectations internes pour les initiatives stratégiques s'établissait à 12,3 M\$. Le Conseil a autorisé l'affectation de 5,8 M\$ à la réalisation de certaines initiatives définies.

Plusieurs initiatives visant l'ensemble de la profession sont groupées sous ce poste, qui comporte des fonds répartis sur plusieurs années dans le cadre de notre contribution à la Fiducie d'entiercement de la coalition des Champions canadiens pour couvrir les coûts de démarrage et de fonctionnement initial du centre de l'ISSB à Montréal. Mentionnons également le soutien à l'examen indépendant de la normalisation au Canada et celui au CCNID. Des ressources seront aussi consacrées au renforcement de notre infrastructure en matière de technologie et de cybersécurité.

CULTURE INSPIRANTE

Notre transformation organisationnelle s'est poursuivie, sous la houlette de notre nouvelle chef de la direction, après la création du poste de chef du capital humain. Après une analyse stratégique des compétences requises pour la réalisation de nos priorités de base, une restructuration a donné lieu à une réduction de 9 % du personnel et au remaniement de la haute direction. Guidés par une stratégie de gestion des talents, nous souhaitons continuer à rehausser la mobilisation et la confiance au sein de l'organisation grâce à une meilleure expérience employé. Notre promesse de confiance, d'inclusion, d'avancement professionnel et de flexibilité forme l'assise qui permettra à CPA Canada d'améliorer sa collaboration et sa prestation de services.

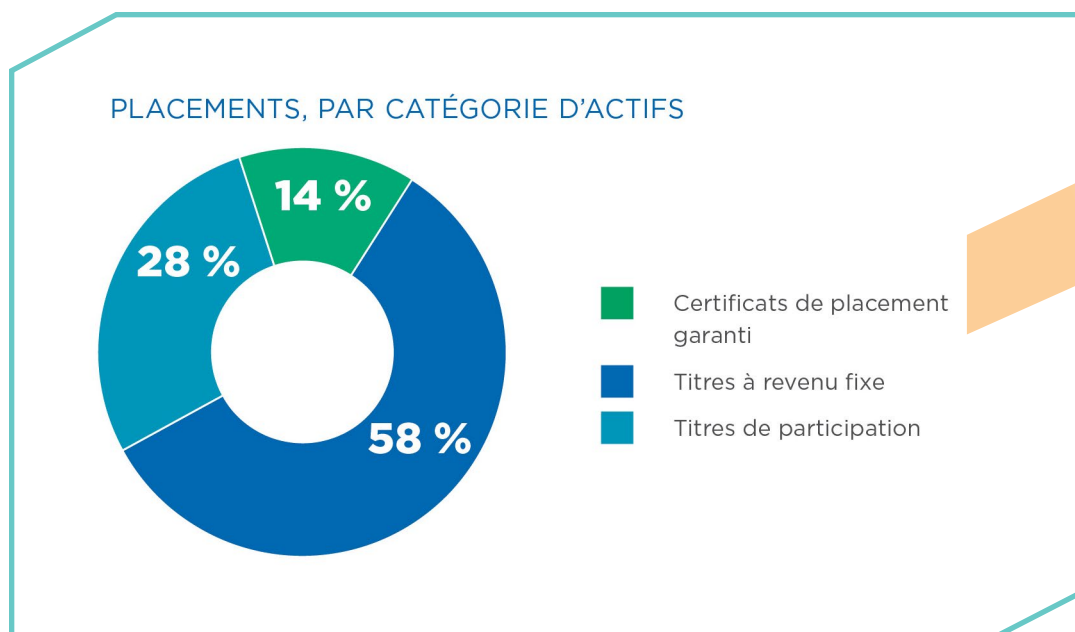
GESTION DU RISQUE ORGANISATIONNEL

La gestion des risques auxquels est exposée CPA Canada suppose la collaboration du Conseil d'administration, de la direction et de tous les échelons. CPA Canada fait évoluer son programme de gestion des risques, qui s'appuie sur un cadre et une gouvernance structurée ainsi que sur des mécanismes de surveillance et d'examen réguliers par la direction et le Conseil. Cela implique l'évaluation systématique de l'environnement opérationnel de CPA Canada et l'identification des principaux risques qui pourraient nuire à sa réputation, à sa performance et à ses objectifs stratégiques.

CAPACITÉ DE PRODUIRE DES RÉSULTATS

Ressources financières et situation de trésorerie

CPA Canada bénéficie d'une position financière solide grâce à sa situation de trésorerie (20,2 M\$), mais aussi à l'attention qu'elle accorde à la préservation du capital et aux liquidités. L'organisation détient un portefeuille de 89,3 M\$.



Actif net et fonds affectés

L'actif net au 31 mars 2023 s'élevait à 84,0 M\$, dont 68,9 M\$ d'actif net non affecté; 12,3 M\$ d'actif net grevé d'affectations internes, réservé par le Conseil pour réaliser des initiatives stratégiques visant l'ensemble de la profession; et 2,8 M\$ en immobilisations. La diminution de l'actif net de 9,1 M\$ tient surtout à l'excédent des charges sur les produits de 11,3 M\$ (notamment en raison des dépenses prévues dans des initiatives stratégiques pour la profession), pour l'exercice clos le 31 mars 2023, excédent qui a été en partie contrebalancé par la réévaluation des obligations au titre des avantages sociaux futurs en raison de la hausse des taux d'intérêt.

L'actif net non affecté est nécessaire à la constitution d'un capital suffisant pour permettre à CPA Canada de faire face à tout risque financier imprévu important et de tirer parti de nouvelles possibilités intéressantes. L'actif net non affecté peut également servir à stabiliser dans une certaine mesure le montant de la cotisation annuelle des membres.

Le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques vérifie, à chaque exercice, au nom du Conseil d'administration, si le niveau de l'actif net non affecté est approprié. Conformément à sa politique sur l'actif net, CPA Canada garde en actif net non affecté l'équivalent de cinq à neuf mois de dépenses de fonctionnement annuelles, soit de 53 M\$ à 114 M\$. Au 31 mars 2023, l'actif net non affecté de 68,9 M\$ se situait dans cette fourchette.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice 2022-2023, nous avons instauré une vision axée sur les services : notre information financière est désormais harmonisée avec nos cinq grandes priorités.

1. Soutenir un système de **normalisation** indépendant, efficace et efficient, et renforcer la position du Canada en tant que chef de file du domaine.
2. Concevoir et donner une **formation préagrément** axée sur l'apprenant afin de doter les CPA des compétences nécessaires pour répondre aux besoins de demain.
3. Élargir le réseau mondial de la profession canadienne de CPA pour rehausser son leadership en ce qui concerne les **enjeux nationaux et internationaux**.
4. Donner à la population canadienne les moyens de développer sa **littératie financière** et d'assurer son bien-être financier.
5. Assurer un **leadership intellectuel** et offrir des occasions de **perfectionnement professionnel** pour soutenir l'avenir de la profession au chapitre du renforcement des capacités et du soutien des membres dans les domaines fondamentaux et les domaines émergents.

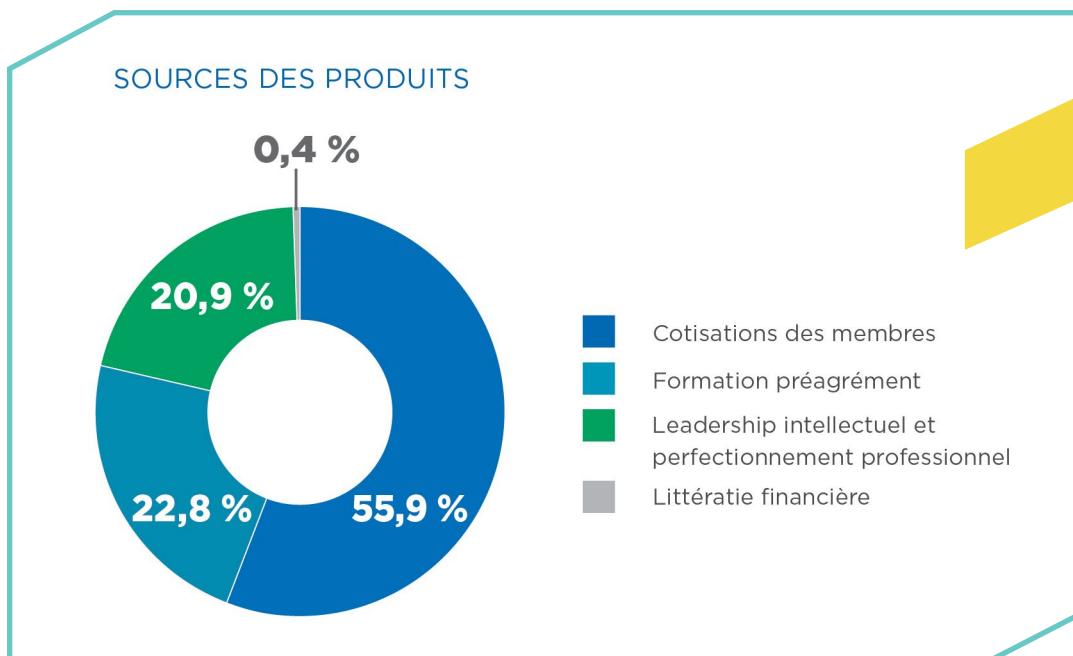
L'accent est donc mis sur la prestation de services à nos parties prenantes, et la transparence et l'efficacité de notre information financière s'en voient améliorées. Ainsi, le Conseil des chefs de la direction forme une catégorie à part, reflet de son importance dans la gouvernance de la profession. Nous avons aussi revu la répartition des charges administratives afin de l'harmoniser avec nos programmes axés sur le public : une répartition proportionnelle aux salaires fournit ainsi un meilleur éclairage.

À l'exercice 2022-2023, un excédent total de 11,3 M\$ des charges sur les produits a été enregistré, lequel tient à une perte de 2,5 M\$ résultant des activités et des placements ainsi qu'aux dépenses de 8,8 M\$ en initiatives stratégiques à l'appui de la profession.

Produits

Le total des produits de toutes provenances, soit 130,2 M\$ contre 124,1 M\$ à l'exercice précédent, a augmenté de 6,1 M\$ (5 %). Cette hausse tient surtout à la croissance des produits tirés des programmes de formation (à la faveur du nouveau modèle d'agrément) et à la hausse des produits de leadership intellectuel issus des activités de perfectionnement, des produits et des services professionnels.

Les revenus de placement, se chiffrant à 0,8 M\$, ont connu par rapport à l'exercice précédent une baisse de 1,9 M\$, en raison des conditions de marché défavorables.

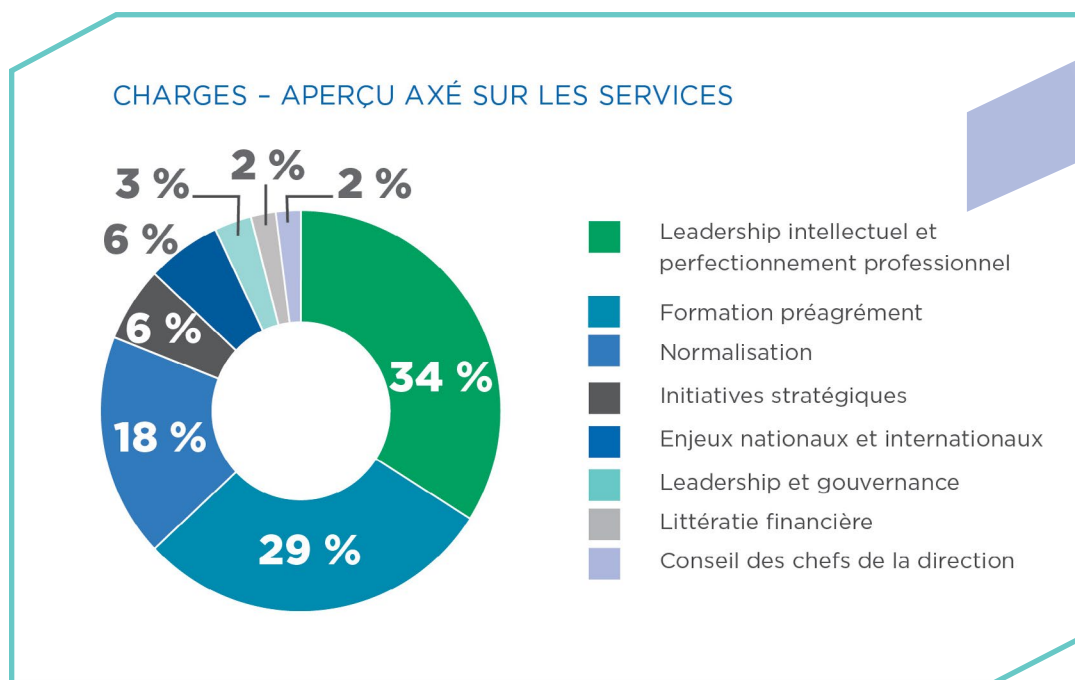


Charges

Dans un objectif de transparence de l'information financière, CPA Canada a reclassé ses charges au cours de l'exercice 2022-2023 selon une approche axée sur les services, ce qui offre une vision plus transparente des charges engagées pour servir et soutenir les organisations provinciales, territoriales et des Bermudes, les membres et le public.

Le total des charges, qui s'élevait à 133,5 M\$, compte non tenu des initiatives stratégiques, a augmenté de 13,5 M\$ (environ 11,2 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'explique principalement par les charges de restructuration visant à recentrer et à rehausser les capacités de CPA Canada, les coûts plus élevés des programmes de formation, principalement associés au nouveau modèle d'agrément, et une augmentation des primes d'assurance.

Les charges de 8,8 M\$ relatives aux initiatives stratégiques représentent une hausse de 6,9 M\$. Elles s'expliquent surtout par la contribution à la Fiducie d'entiercement de la coalition des Champions canadiens en vue de l'établissement de l'ISSB au Canada, contribution couvrant les coûts de démarrage et de fonctionnement initial. CPA Canada a aussi activement soutenu l'examen de la gouvernance de la normalisation au pays en plus de rehausser encore davantage ses mesures de cybersécurité.



ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers résumés et de tous les autres renseignements présentés dans le présent rapport annuel incombe à la direction de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Les états financiers résumés ont été préparés par la direction et sont tirés des états financiers audités complets, préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ils ont aussi été approuvés par le Conseil d'administration.

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités générales incombant à la direction dans le cadre des activités permanentes de CPA Canada, dont la responsabilité de veiller au respect du code d'éthique de CPA Canada par tous les membres du personnel. La direction maintient un système de contrôles comptables internes destinés à fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire une information financière fiable. Cette information comprend également des données fondées sur les meilleures

estimations et les meilleurs jugements de la direction.

Le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques passe en revue les états financiers résumés et en recommande l'approbation au Conseil d'administration. En outre, le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques rencontre périodiquement la direction de CPA Canada et les auditeurs externes, rend compte de ces entretiens au Conseil d'administration et passe en revue tout le contenu du rapport annuel.

Les états financiers résumés ci-joints ont été audités par les auditeurs dont les services ont été retenus par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques, et dont la nomination a été ratifiée par l'assemblée générale annuelle des membres. Les auditeurs peuvent rencontrer le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques, sans que la direction soit présente, pour discuter des résultats de leurs travaux.



Pamela Steer, FCPA, FCA, CFA
Présidente et chef de la direction

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Comptables professionnels agréés du Canada,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Comptables professionnels agréés du Canada (« CPA Canada »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CPA Canada au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de CPA Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 16 juin 2022.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de CPA Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider CPA Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de CPA Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de CPA Canada.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de CPA Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener CPA Canada à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mississauga (Ontario)

Le 28 juin 2023

MNP LLP

Comptables professionnels agréés

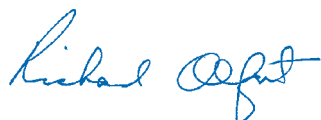
Experts-comptables autorisés

État résumé de la situation financière

Au 31 mars

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 150 \$	37 597 \$
Créances	12 760	6 776
Placements	7 165	2 516
Stocks	106	264
Charges payées d'avance	2 295	1 473
	42 476	48 626
Placements	82 118	88 259
Immobilisations	4 098	5 033
	86 216	93 292
	128 692 \$	141 918 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Fournisseurs et charges à payer	18 828 \$	19 425 \$
Produits reportés	12 030	12 259
	30 858	31 684
Avantages sociaux futurs	12 409	15 446
Avantages locatifs incitatifs reportés	1 392	1 681
	13 801	17 127
	44 659	48 811
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	2 784	3 442
Grévé d'affectations internes – Initiatives stratégiques	12 325	21 093
Non affecté	68 924	68 572
	84 033	93 107
	128 692 \$	141 918 \$

Pour le Conseil,



Richard Olfert, FCPA, FCA, CMC, IAS.A
Administrateur



Karen Gosse, CPA, CA
Administratrice

État résumé des résultats

Exercice clos le 31 mars

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
PRODUITS		
Cotisations des membres	72 834 \$	72 006 \$
Formation préagrément	29 729	26 390
Leadership intellectuel et perfectionnement professionnel	27 233	25 353
Littéracie financière	437	349
	130 233	124 098
CHARGES		
Leadership intellectuel et perfectionnement professionnel	47 757	44 042
Formation préagrément	40 253	35 267
Normalisation	25 316	21 982
Enjeux nationaux et internationaux	7 786	6 872
Leadership et gouvernance	4 618	6 399
Littéracie financière	3 412	2 620
Conseil des chefs de la direction	2 846	1 946
Cotisations des membres (frais de carte de crédit)	1 498	881
	133 486	120 009
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) avant revenus de placement et initiatives stratégiques	(3 253)	4 089
Revenus de placement	770	2 647
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) avant initiatives stratégiques	(2 483)	6 736
Initiatives stratégiques	(8 768)	(1 907)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	(11 251) \$	4 829 \$

État résumé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars

	Grevé d'affectations			2023 (en milliers de dollars)	Grevé d'affectations			2022 (en milliers de dollars)
	Investi en immobilisations	internes – Initiatives stratégiques	Non affecté		Investi en immobilisations	internes – Initiatives stratégiques	Non affecté	
Solde d'ouverture	3 442 \$	21 093 \$	68 572 \$	93 107 \$	3 992 \$	21 000 \$	53 294 \$	78 286 \$
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	—	(8 768)	(2 483)	(11 251)	—	(1 907)	6 736	4 829
Amortissement des immobilisations	(1 435)	—	1 435	—	(1 512)	—	1 512	—
Amortissement des incitatifs pour améliorations locatives reportés	277	—	(277)	—	277	—	(277)	—
Acquisition d'immobilisations	502	—	(502)	—	685	—	(685)	—
Vente d'immobilisations	(2)	—	2	—	—	—	—	—
Crédits au titre des prestations définies – réévaluations et autres éléments	—	—	2 177	2 177	—	—	9 992	9 992
Virement interfonds	—	—	—	—	—	2 000	(2 000)	—
Solde de clôture	2 784 \$	12 325 \$	68 924 \$	84 033 \$	3 442 \$	21 093 \$	68 572 \$	93 107 \$

État résumé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(11 251) \$	4 829 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations	1 435	1 512
Perte sur vente d'immobilisations	2	—
Intérêts inscrits à l'actif sur placements	(511)	(360)
Intérêts reçus sur placements inscrits à l'actif dans les exercices précédents	282	1 382
Distributions des fonds de placement indiciaires réinvesties	(4 208)	(3 988)
Gain réalisé (perte réalisée) sur vente de placements	160	(602)
Diminution latente de la juste valeur des fonds de placement indiciaires	5 025	2 673
Cotisations requises au titre des avantages sociaux futurs	(1 585)	(1 614)
Charge au titre des avantages sociaux futurs	725	939
Amortissement des avantages locatifs incitatifs reportés	(289)	(289)
	(10 215)	4 482
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	(5 984)	7 708
Stocks	158	19
Charges payées d'avance	(822)	168
Fournisseurs et charges à payer	(597)	(593)
Produits reportés	(229)	2 107
	(17 689)	13 891
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements temporaires	(5 293)	—
Acquisition de placements	(3 844)	(29 022)
Produit de la vente de placements temporaires	—	322
Produit de la vente de placements	9 881	21 077
Acquisition d'immobilisations	(502)	(685)
	242	(8 308)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(17 447)	5 583
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	37 597	32 014
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	20 150 \$	37 597 \$

Note complémentaire

Exercice clos le 31 mars 2023

Mode de présentation

Les présents états financiers résumés sont tirés des états financiers audités de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) pour l'exercice clos le 31 mars 2023, qui ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

La direction a préparé les présents états financiers résumés selon les critères suivants :

- a) Les états financiers résumés comprennent un état pour chaque état des états financiers audités.
- b) Les informations contenues dans les états financiers résumés concordent avec les informations correspondantes présentées dans les états financiers audités.
- c) Les principaux sous-totaux et totaux et les principales informations comparatives des états financiers audités sont inclus.

Les états financiers audités de CPA Canada sont accessibles sur le [site Web](#) de l'organisation.



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU CANADA
277, RUE WELLINGTON OUEST TORONTO (ONTARIO) CANADA M5V 3H2
TÉLÉPHONE : 416 977-3222 TÉLÉCOPIEUR : 416 977-8585
SERVICECLIENT@CPACANADA.CA

CPACANADA.CA/FR

